Situation du Tibet - Motion présentée par le groupe majoritaire

M. BODIN, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : «A l'occasion des manifestations commémorant la 49^{ème} année de l'exil du Dalaï-Lama, des rassemblements de soutien au gouvernement en exil ont lieu au Tibet depuis une vingtaine de jours. Les autorités chinoises ont procédé à de nombreuses arrestations de moines et de civils et à une répression, dont il est difficile de connaître l'ampleur, mais qui aurait fait plus de 140 morts à ce jour. Cette répression a été menée à l'abri des regards de la communauté internationale, la présence d'étrangers et de journalistes au Tibet étant interdite.

Ces événements tragiques interpellent légitimement la communauté internationale, à quelques semaines de la tenue à Pékin des Jeux Olympiques. Ces jeux de 2008 doivent en effet être producteurs de symboles forts de fraternité, de liberté, pour les droits des hommes et des femmes de la planète. La France est dépositaire des valeurs universelles de liberté et de démocratie qui y sont attachées et doit faire entendre sa voix.

Elus de la Ville de Besançon, attachés à la défense des droits de l'homme, à la liberté des peuples et de la presse, nous pensons qu'il est urgent de parvenir à un règlement de la question tibétaine, qui préserve les droits, l'identité, la culture, la langue et l'environnement de ce territoire himalayen.

En conséquence, la Ville de Besançon :

- **se joint** à tous les appels demandant la libération des personnes arrêtées et invite le gouvernement de la République populaire de Chine à reprendre le dialogue avec le Dalaï-Lama afin de parvenir à des solutions pragmatiques qui répondent aux aspirations du peuple tibétain.
- **demande** au Président de la République d'intervenir pour que l'Europe porte en direction de la Chine l'exigence de dialogue avec les Tibétains et le respect des Droits de l'Homme ainsi que la libération de tous les prisonniers.
- engage le Maire à remettre la présente motion au Président de la République, au Premier Ministre de la République populaire de Chine, au Dalaï Lama, au Gouvernement et au Parlement tibétains en exil, ainsi qu'au Secrétaire général des Nations Unies».
- **«M. Jean ROSSELOT :** Nous souscrivons, Monsieur le Maire et chers collègues, totalement à cette motion qui est parfaitement rédigée.
 - M. LE MAIRE: Je vous remercie.
- *M. Philippe GONON:* Nous souscrivons également mais simplement en déplorant votre frilosité. Je pense qu'il fallait aller un tout petit peu plus loin et envisager d'autres actions que la simple remise de motion au Premier Ministre et au Président de la République de Chine. J'étais en Birmanie en 2007, je suis passé au Cambodge, je suis passé au Vietnam, j'ai vu l'expansionnisme violent chinois, je vous assure que ce n'est pas par ce genre de petite lettre que nous arriverons à obtenir gain de cause en la matière».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette motion.

Récépissé préfectoral du 15 avril 2008.